

JG/MI.-
REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PORTO-NOVO, 1e 26 OCTOBRE 1961.-

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DES AFFAIRES
INTERIEURES ET DE LA DEFENSE

DECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

SOMMAIRE :

Nomination

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

N° 333 /PR/CAP/MAID-P.

DIATIONS :

Original	I	VU la Loi N°60/36 du 26 Novembre 1960 portant Consti-
JORD	I	tution de la République du Dahomey;
MAID	4	VU la Loi N°59/16/ALD du 9 Juillet 1959 fixant
MMPT	I	la liste des emplois supérieurs de la Républi-
DP	2	que du Dahomey dont la nomination des titulaires
SGCM	8	est faite par le Président de la République,
PCM	8	le Conseil des Ministres étant obligatoirement
EB	I	entendu;
Trésor	I	VU les nécessités de service;
CF	I	
SE	6	SUR la proposition du Ministre des Affaires Inté-
EP	I	rieures et de la Défense;
CD	I	Le Conseil des Ministres entendu;
Dépt.Nord-Est	I	
S/Préf.Kandi	I	
Préf.Bembéréké	I	
Intéressé	I	
RADIO-INFORM.	2	

- DECRET -

ARTICLE 1er.- M.BORY BIO BATA Yérima, précédemment Adjoint au Sous-Préfet de KANDI, est nommé Sous-Préfet par intérim de BENBEREKE en remplacement de M.COSTA Jean, Attaché de la France d'Outre-Mer, en instance de départ en congé.

ARTICLE 2.- Le présent Décret, qui aura effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.-

Par Le Président de la République
Le Ministre des Affaires Intérieures
et de la Défense

Le Président de la République
absent
Le Vice-Président de la République

S.M. AMITHY.-

M.AROUNA.-